

Un an et déjà plein d'assurances...

Un an après sa création, Assurfroid poursuit allègrement sa croissance. Dotée pour l'occasion d'un nouveau logo, cette société de courtage en assurances dédiée exclusivement aux métiers du froid, pousse les murs de ses bureaux, renforce son équipe et développe de nouveaux contrats spécifiques.

Assurfroid souffle cette année sa première bougie. Sans être le fruit de la génération spontanée, puisque issu de l'expertise d'Ofracar (créé en 1964), le cabinet doit ses origines à la volonté de ses actionnaires, les frères Lecomte et Ambroise Baron, de le consacrer exclusivement aux métiers du froid, du conditionnement de l'air et de la grande cuisine. Une spécialisation qui porte aujourd'hui ses fruits « dans un contexte où les professionnels de ces secteurs ont de plus en plus de mal à se faire assurer dans de bonnes conditions », explique Nicolas Lecomte. Et de préciser : « En tant que courtier, nous mettons notre indépendance dans la recherche des contrats non seulement les plus performants, négociés aux meilleures conditions tarifaires, mais aussi, en tant que spécialiste, dans la création de produits en adéquation

avec les spécificités de ces métiers, tels que le contrat 2^e ligne qui correspondait à un vrai besoin. » Une approche et des réponses qui ont séduit d'ailleurs le Snefcca qui compte Assurfroid parmi ses partenaires privilégiés. Mais, si ce nom est aujourd'hui connu et reconnu dans l'univers qui est le sien, restait aussi à lui forger une image forte. D'où la création d'un nouveau logo et d'une signature : Assurfroid, l'assureur de votre profession. Cette nouvelle communication s'accompagne d'un site Internet totalement nouveau depuis la fin juillet (www.assurfroid.fr). Dans le cadre de sa croissance, la société vient aussi d'étendre la surface de ses locaux grâce à la construction d'un nouveau bâtiment contigu aux actuels bureaux implantés dans la toute proche banlieue de Rouen, à Mont Saint-Aignan précisément (Seine-Maritime). « Cette extension va notam-



Le premier anniversaire d'Assurfroid est l'occasion pour la société de courtage de se doter d'un nouveau logo.



Autour de Nicolas Lecomte, de gauche à droite : Ambroise Baron, Cécile Dufresne, Hugues Branchu, Corinne Maupin, et Bertrand De Saint Léger.



Assurfroïd vient d'agrandir sensiblement la surface de ses bureaux qui accueilleront prochainement de nouveaux commerciaux.

ment permettre d'accueillir de nouveaux commerciaux, avec le projet de partager la France en deux zones pour mieux répartir l'activité », souligne Ambroise Baron qui viendra en appui sur l'ensemble des dossiers. Ce sera aussi l'occasion pour la structure d'être plus présente sur les Dom-Tom.

De nouveaux contrats spécifiques

Dans l'esprit des prestations qui ont permis de fonder la notoriété de la marque, à l'exemple du programme Responsabilité des dirigeants ou encore des contrats Responsabilité civile entreprise et décennale, Assurfroïd a mis au point de nouveaux produits tout aussi prometteurs. C'est le cas du contrat Multirisques professionnels qui vise à garantir les locaux professionnels et leur contenu en étendant le champ des garanties, bien au-delà de celles habituellement couvertes, avec de nombreuses extensions (selon la règle du "Tout sauf"...). Parmi les nouveautés, il faut aussi citer la garantie Montage-Essai, destinée à couvrir les installations jusqu'à la réception du chantier par le client, pour laquelle un nouveau partenariat vient d'être conclu avec un assureur américain, (*lire aussi la rubrique Votre Entreprise à la fin de ce numéro*). Dans l'actualité encore, la mise au point d'une garantie Gestion de crise comparable à celles qui protègent les grands groupes lors de situations critiques.

Ces nouveautés devraient connaître rapidement le même succès que la garantie en Responsabilité civile 2^e ligne qui a déjà séduit un client sur deux de la société. Elle permet de couvrir des interventions sur des sites sensibles ou importants mettant en jeu des valeurs élevées (sites industriels, GMS...). « D'autres nouveaux contrats sont encore à l'étude », confirme Nicolas Lecomte qui évoque par exemple des garanties spécifiques sur la flotte automobile et les marchandises transportées. Par cette recherche de couvertures toujours plus large, Assurfroïd met ainsi en pratique l'un des principaux conseils qu'il donne aux installateurs, à savoir : ne jamais s'endormir sur les contrats et veiller à ce qu'il soient toujours au plus près de l'activité qui, par définition, évolue toujours...